LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 3 FEVRIER, 1910. NUMERO 18

NOUVELLES REGIONALES

(De nos correspondants spéciaux.)

ST PAUL, Alta.

Nous avons eu cette semaine l'ouverture d'une magnifique salle de billard où dès le premier soir les amateurs s'en sont donné à coeur joie.

Nous devons des félicitations à M. W. Brunelle qui vient de faire construire un bel édifice qui servira de rendez-vous à tous ceux qui aiment à s'accorder quelques moments de distraction.

On termine actuellement plusieurs constructions importantes, entre autre une demeure magnifique pour M. Hopkins.

Le confortable hôtel de M. Bussiaux sera également terminé sous peu et l'inauguration aura lieu dès aussitôt.

M. Généreux entrepreneur, construit un atelier pour son usage personnel.

Enfin mentionnons la construction, très prochaine d'un immense édifice où l'on établira un nouveau magasin général.

On peut se rendre compte par cette activité, que St Paul continue rapidement son ascension.

Nous sommes heureux d'avoir à signaler l'arrivée parmi nous, de plusieurs excellentes familles.

Quelques mariages ont été célébrés, au nombre desquels nous citerons celui de notre excellent ami, O. Savard avec Melle N. Garneau.

Nous offrons à M. et Mme O. Savard nos meilleurs souhaits de bonheur, et nos félicitons notre ami d'avoir fait un aussi heureux choix.

Puisse son exemple être bientôt suivi par nos célibataires les plus endurcis.

Au nombre des mariages futurs, qui seront célébrés d'ici à la fin du carnaval, citons ceux de MM. J. B. Charlebois, médecin, avec l'une de nos plus aimables compatriotes, et Thomas Lessard, de la St Paul Mercantile Co. avec une charmante jeune fille d'Edmonton.

M. Arthur Poirier, inspecteur, est parti récemment pour Calgary où il assistera en qualité de délégué, à l'assemblée concernant l'Instruction publique, qui doit se tenir très prochainement en cette ville.

—Le Rév. Père Thérien a commencé sa visite paroissiale depuis quelque temps, et partout il reçoit l'accueil le plus empressé.

—Mardi dernier le juge Noël, d'Edmonton, accompagné de son secrétaire, était de passage à St. Paul pour la session de cour annoncée.

L'hon. juge n'eut pas à monter sur le banc pour la raison toute simple qu'il n'y avait aucune cause à entendre.

N'est-ce pas une preuve évidente que l'entente et le bon accord règnent parfaitement à St Paul? Fasse le ciel qu'il en soit encore longtemps ainsi.

Nous comptons sur une immigration nombreuse au printemps. La plupart des nouveaux colons seront dirigés sur les colonies du Nord : Moose Lake, Cold Lake et le Lac Labiche.

Quelques uns sont déjà arrivés, entre autres M. Paquet et ses cinq fils qui viennent de partir, sous la conduite de M. Ernest Cloutier, guide du gouvernement, pour visiter la région de Moose Lake, où se trouve les éléments d'une excellente paroisse canadienne-française.

—Deux moulins à scie sont en opération à proximité de St Paul, et la plupart des gens en profitent pour faire du bois.

—La ligne téléphonique de Brosseau à St Paul est presque achevée et dans quelques jours elle entrera en service.

Il y aura une station à mi-chemin, chez M. Wilfrid Cloutier.

—M. Wilfrid Pépin et MM. Duquette et Lapierre viennent de recevoir chacun un char complet d'outils aratoires.

—Les élections municipales, qui ont eu lieu dernièrement, ont donné les résultats suivants : pour Duvernay, M. Lapierre ; pour Brosseau, M. Ambroise Gray et pour Lafond, M.F.X. Desaulniers. L'élection du président n'a pas encore eu lieu mais, selon toutes probabilités, M. Gray sera élu à cette charge.

—Nous avons une température idéale depuis le début de l'année.

Nos cultivateurs prévoient un printemps hatif et tous entretiennent l'espoir d'une récolte record pour l'automne prochain.

—Les produits de la ferme se vendent actuellement à des prix très élevés ; les pommes de terre valent 50 cts le minot, le lard 10 à 12 cts la livre ; l'avoine 30 à 40 cts.

—M. E. Brosseau, de Brosseau était en voyage d'affaires à St Paul.

—M. et Mme Béchard sont partis pour Lafond, en visite chez des amis.

—M. Rioux, de Duvernay vient d'acheter le magasin de M. Curvan qui retourne en Californie.

—Cette semaine le Rév. M. Bonny, curé de Moose Lake était en visite à St Paul.

De Moose Lake, également parmi nous, Melle Florentine Martel et M. Ostigny.

BONNYVILLE (Moose Lake)

Nous avons le plaisir d'annoncer que le nom nouveau de notre paroisse est Bonnyville.

Notre bureau de poste, autrefois St Louis de Moose Lake, sera désormais connu sous le nom de Bonnyville.

Avis à nos amis.

Le nouveau nom de notre chère paroisse est un juste tribut d'hommages aux efforts incessants de notre dévoué pasteur, et ceux qui ont eu l'initiative de ce changement ont droit à de vives félicitations.

Joseph Ouellette vient d'être condamné par le juge de paix de Bonnyville à $25. d'amende et aux frais, où à la prison en conséquence, pour injures adressées à M. le Curé de la paroisse, au bureau de poste d'ici.

CHAUVIN, Alta.

Notre agent des terres, M. St-Pierre est très occupé en ce moment à conduire les nouveaux arrivés à la recherche de homesteads.

Notre compatriote déclare que d'après les lettres qu'il a reçues plus de 140 nouveaux colons viendront ici au printemps.

Nous avons encore de la terre pour le double.

Nous aurons, au printemps prochain, une nouvelle quincaillerie établie dans un grand magasin au coin de la Deuxième avenue et de la rue Main.

On prête à la compagnie Massey Harris l'intention d'ouvrir très prochainement un entrepôt de machines aratoires à Chauvin.

NOTRE DAME D'AUVERGNE Sask.

Les électeurs de l'arrondissement scolaire de Notre-Dame s'assemblaient le 15 janvier dernier dans la salle d'école du village pour l'élection d'un commissaire scolaire.

M. Cavalerie fut élu par une majorité de 17 voix sur M. B. Tanguay.

On parle beaucoup de la construction de l'école du village.

Nous espérons qu'on choisira un emplacement central afin de contenter tout le monde.

—Au printemps prochain on entreprendra également la construction d'un presbytère.

—Sous l'influence des vents chauds qui soufflent depuis plusieurs jours toute la neige a disparu et les champs sont à découvert.

Le thermomètre a marqué le 22 janvier, à quatre heures de l'après-midi, 68 degrés au-dessus de zéro, à l'ombre.

VEGREVILLE, Alta

Le noviciat pour l'Ouest des religieuses "Filles de la Providence" est actuellement à Végreville.

Le jour de la fête de Ste Agnès trois nouvelles recrues commençaient leur noviciat.

La fête de Ste Agnès a été célébrée aussi joyeusement que pieusement au couvent.

En outre du cours de français donné à l'école séparée, un cours supplémentaire de français vient d'être institué au couvent, à l'usage des pensionnaires. C'est une excellente initiative.

Nous avons eu dernièrement la visite du R. P. M. Mourey, anciennement de Végreville et actuellement dans le diocèse de Prince Albert.

—La minoterie de M. Fairbairn est complètement terminée.

—M. Jos. Dostaler vient d'entrer en association avec MM. Clément et Fils.

INNISFAIL, Alta

—On se souvient encore de l'incendie qui détruisit l'hôtel "Revera," il y a deux mois.

Le propriétaire, M. Arnelle vient de mourir à l'hôpital de Lethbridge où il était en traitement.

—La gazoline nous est précieuse. Depuis trois mois elle contribue à l'éclairage des rues d'Innisfail.

Aujourd'hui nous avons un moteur à gazoline qui circule de ferme en ferme pour débiter le bois de chauffage.

La scie adaptée au moteur débite 20 charges de bois par jour.

—Le commerce du porc a des hauts et des bas.

L'an dernier les fermiers obtenaient couramment 7½ cts la livre. Actuellement ils ne trouvent guère plus de 6 cents à 6 cents et demi.

Ce n'est vraiment pas très rémunérateur, car on a beau dire que le porc se nourrit économiquement, ceux qui en font l'élevage, diront avec moi que le porc revient cher, il lui faut beaucoup de nourriture pour engraisser et si on le laisse vagabonder autour de la ferme il ne profite pas, il demeure maigre et n'a qu'une faible valeur commerciale.

D'après les derniers cours du marché à Winnipeg, le porc vaut là-bas 9¼ cents la livre.

Voici les prix qu'il nous faudrait ici.

—Depuis quelques jours on voit apparaître à l'horizon, vers l'ouest, une comète dont la queue se profile bien au delà des Montagnes Rocheuses.

Les journaux scientifiques nous annonçaient l'apparition de la comète Halley pour le mois d'avril.

N'est-ce pas notre comète qui se donne l'innocente malice de déjouer tous les calculs de nos savants astronomes ?..

—Janvier s'est montré fort doux le thermomètre a atteint—20 ou —25° centigrades. Chaque matin nous avons eu une moyenne—10 à—12°, et à midi quand le soleil s'en mêle le mercure atteint facilement +15, +20 et même +25°.

A la fin de la semaine dernière nous avons eu cependant une tempête de neige, c'est un avertissement de voir à ce que la provision de bois soit complète car février et mars font assez fréquemment figure maussade.

RIVIERE-QUI-BARRE

Samedi dernier, le 29, nous avons eu un débat très intéressant entre les jeunes filles et les dames de langue anglaise.

Ce furent les jeunes filles qui remportèrent la palme.

Comme je vous l'annonçais dans ma dernière correspondance, M. O. St. Germain, avocat de Morinville devait venir nous donner une conférence dimanche dernier.

Notre compatriote s'étant excusé au dernier moment, plusieurs personnes durent s'en retourner comme elles étaient venues.

M. J. O. M. Legault donnera samedi prochain une causerie sur l'histoire du Canada et parlera de la domination française.

Nos compatriotes sont cordialement invités ; en particulier les jeunes gens et les enfants des écoles.

Les travaux d'ouverture de notre mine marchent rondement.

On nous informe que dans un court délai nous aurons du charbon.

Bravo!

Dans le courant de l'année dernière nous avons eu dans la paroisse de St. Emérence: 21 baptêmes, 7 mariages, 4 sépultures d'enfants et 1 sépulture d'un adulte décédé à Morinville et enterré ici.

Nous constatons avec plaisir l'excellent état sanitaire de notre paroisse.

Les maladies sont inconnues à la Rivière-qui-Barre et cela à tel point que nous avons jadis un médecin qui a dû transporter ses pénates ailleurs.

LES ELECTIONS A MONTREAL.

Montréal, 1. — Les élections municipales de Montréal ont été un succès complet pour la réforme et pas un des vingt-trois conseillers de l'ancien régime compromis dans l'enquête du juge Cannon n'a survécu au vote populaire.

La totalité des candidats inscrits sur la liste du comité des citoyens ont été élus par une immense majorité.

Le Docteur Guérin, candidat de la réforme à la mairie, a été élu contre son concurrent le sénateur Casgrain.

Les quatre candidats dont les noms suivent, ont été élu au bureau de contrôle par une forte majorité sur leurs dix huit concurrents.

Ce sont MM. Lachapelle, Wanklyn, Dupuis et Ainey.

Ce dernier, candidat ouvrier, a obtenu une forte majorité dans tous les quartiers de la ville.

Le docteur Guérin a obtenu une partie importante du vote canadien-français, bien que la candidature du Sénateur Casgrain eut été opposé à la sienne sur une question de race.

Les ex-échevins Giroux et Proulx ont été battus par de fortes majorités dans leurs quartiers respectifs et l'ex-échevin Gallery, qui depuis dix ans siègeait au Conseil municipal, a perdu son dépot.

Le Maire Payette qui était candidat au bureau de contrôle n'a obtenu qu'une faible minorité.

UNE ELECTION LIBERALE A OTTAWA.

Ottawa, 30. — M. Albert Allard, candidat libéral a été élu samedi, membre de la Chambre des Communes.

Cette élection avait été rendue nécessaire par suite de l'option de Sir Wilfrid, élu également dans la circonscription d'Ottawa, pour Québec-Est.

M. Allard obtint une majorité de 728 voix. Cette majorité est supérieure à celle obtenue par le premier-ministre.

A LA CHAMBRE.

On demandera au Parlement de voter la somme nécessaire à la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Ottawa, 2. — La journée d'hier pourra être considérée comme la "journée des chemins de fer" de la présente session.

Parmi les matières les plus importantes, annonce officielle a été faite que le Parlement sera appelé à se prononcer sur une demande de crédits nécessaires pour entreprendre la construction immédiate du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Cette annonce a été appuyée par une déclaration du gouvernement présentant la construction de cette voie ferrée comme un article du programme du gouvernement.

L'hon. M. Graham a déclaré que par l'établissement de la route de la baie d'Hudson le transport du grain serait réduit de 5 cents par minot.

L'intention du gouvernement est de pousser la construction de ce chemin de fer avec toute la diligence possible.

LA CONSERVATION DE NOS RESSOURCES NATURELLES

La première assemblée d'organisation de la commission chargée de protéger nos ressources naturelle a eu lieu il y a quelques jours à Ottawa.

Notre distingué compatriote, l'hon. P. Ed. Lessard, de passage dans la capitale fédérale, assista à cette réunion en qualité de représentant du premier-ministre Rutherford.

L'hon. P. Ed. Lessard nous rapporte qu'un excellent travail a été fait au cours de cette première réunion.

D'éminents orateurs ont parlé de l'abondance de nos ressources naturelles et de l'urgence qu'il y a à adopter un système parfait de protection.

Le travail effectif de la nouvelle commission sera commencé à une réunion qui se tiendra tout prochainement.

LA "GREVE DES MANGEURS

Les dernières dépêches des Etats-Unis signalent l'extension du mouvement dans un grand nombre de villes.

New York, 31.—L'une des conséquences de la récente croisade contre les bouchers a été l'établissement de restaurants par les suffragettes.

Ces dernières s'efforcent de convaincre leurs clients qu'il leur est possible de subsister en ne faisant qu'un très minime usage de viande.

Les menus sont très variés et les restaurants nouveau-genre sont très fréquentés.

New York, 30.—La fédération des unions ouvrières vient d'adopter une résolution engageant ses membres à s'abstenir de l'usage de la viande comme nourriture durant trente jours.

Ce corps comprend 24 unions différentes et compte plusieurs millions de membres.

Cleveland, O., 1.—M. F. W. Sebeln le promoteur de la grève des mangeurs de viande et le maire Bachr ont discuté la situation aujourd'hui et ont décidé de prendre l'initiative d'un mouvement, au Congrès, afin d'obtenir l'adoption d'une loi imposant un droit d'exportation sur les viandes.

On annonce une réduction de 10 sous les cents livres sur le bétail aujourd'hui.

Les oeufs sont tombés de six sous la douzaine.

On continue de faire circuler des listes qui se couvrent de signatures.

Le nombre de ceux qui s'engagent à s'abstenir de manger de la viande grossit tous les jours.

Pittsburg, 1.—On estime à 125,000 le nombre de ceux qui se sont joints au mouvement dirigé contre les bouchers ici, et en conséquence les prix ont baissé aujourd'hui sur le bétail de 5 à 15 sous la livre. Le beurre et les oeufs sont également en baisse.

Les étaux de bouchers dans les quartiers de résidence sont presque désertés.

NOUVELLES DE PARTOUT

PARIS INONDE.

Après avoir connu durant près d'une semaine, les affres de la montée implacable des eaux du fleuve, noyant et submergeant tout, Paris renaît à la vie...

Depuis plusieurs jours déjà la Seine baisse rapidement et, selon toutes probabilités, à l'heure où nous écrivons ces lignes, le fleuve a repris son cours indolent entre les quais historiques du vieux Paris.

L'inondation qui vient de plonger dans l'angoisse tous les amoureux de la Ville-Lumière, tous les épris d'art, qui craignaient d'irréparables destruction, aura été la plus terrible qu'ait jamais enregistré l'histoire.

Le niveau de l'eau dépassa d'un mètre le point le plus élevé qu'aient atteint les eaux du fleuve au cours de l'inondation désastreuse de 1615.

Le quai d'Orsay, où sont situées les ambassades et l'une des gares les plus importantes de Paris, faillit s'écrouler ; le Palais-Bourbon, le Palais de Justice et beaucoup d'autres édifices publics furent envahis par l'eau.

Des digues durent être construites à la hâte pour éviter le "bain" désastreux aux quartiers aristocratiques des Champs Elysées et du Faubourg St. Germain.

Le système d'éclairage fut complètement désorganisé et chaque soir durant plusieurs jours la capitale, resplendissante de lumière à l'ordinaire, fut plongée dans les ténèbres que rendait plus sinistres encore le clapotis des eaux de la Seine battant les murs des maisons...

Sans doute il y eut place pour l'exagération dans les dépêches alarmantes qui furent communiquées au monde pendant ces heures tragiques et les journaux de France, à mesure qu'ils nous parviendront, remettront beaucoup de choses au point...

Ils détruiront sans doute la légende de la Tour Eiffel menaçant à chaque minute de s'écrouler dans les eaux boueuses, comme aussi celle qui nous décrivait Paris submergé aux trois quarts.

Ces exagérations sont intimement liées à l'affolement premier que causent de telles perturbations dans l'organisation d'une ville active et elles répondent aux désirs de nouvellistes qui se font un spécialité des informations sensationnelles.

Ce que les dépêches n'ont pu exagérer cependant ce sont les réconfortants exemples de courage civique donnés par tous en ces heures troublées, depuis le Président de la République demeurant pendant deux jours et deux nuits consécutives sur les bords du fleuve pour aviser à l'organisation des secours, jusqu'aux simples soldats accomplissant des prodiges de dévouement sur de fragiles barques et aux dames de la Croix Rouge demeurant nuit et jour dans les faubourgs inondés pour diminuer les souffrances des femmes et des enfants privés de gite.

Et si quelques égouts ont été détruits, Paris, du moins, aura conquis, à la face du monde, de nouveaux droits à sa belle réputation de vaillance...

Aucune panique ne fut signalée, aucun affolement ne se produisit ; bien plus, tandis que le monde suivait avec angoisse les détails de la crue que jetaient les dépêches fréquentes, les Parisiens, massés au bord du fleuve, observaient les progrès de l'inondation avec la même sérénité d'âme qu'ils eussent applaudi au succès de Chantecler...

Pour un peu ils se fussent félicités de battre un record original....

Cet état d'esprit, bien français, nous semble synthétisé dans ce geste élégant de Claretie, l'éminent directeur de la Comédie Française, qui, le soir où la crue atteignit son point culminant, disait au lever du rideau à l'assistance qui venait applaudir la pièce en vogue:

"Nous donnerons une représentation aux chandelles, comme l'on faisait au temps de Molière et nous montrerons au monde que Paris sait être aussi héroïque qu'avant la Révolution...."

SARAH BERNHARDT EN AMERIQUE

Paris, 31.—Le correspondant du "New York Herald" a interviewé Sarah Bernhadt afin d'apprendre si elle avait l'intention de visiter les Etats-Unis, l'automne prochain. 'Je suis heureuse, a-t-elle dit, de confimer la nouvelle publiée à ce sujet. Il a été convenu que je quitterais la France avec toute ma troupe, à la fin de novembre prochain. Je jouerai tout mon répertoire. Les conditions de mon engagement sont les mêmes que pour mes tournées précédentes, c'est-à-dire que la tournée durera cinq ou six mois. Ce sera la dernière fois que je visiterai les Etats-Unis où j'ai tant d'amis et où j'ai toujours été si cordialement reçue.

Je terminerai ma tournée par une visite à Mexico, et peut-être me rendrai-je au Canada."

Mme Sarah Bernhardt ne jouera pas dans un "Music hall" de Londres, comme plusieurs journaux l'ont annoncé.

DE BERLIN A VANCOUVER EN DIRIGEABLE

Berlin, 1.—Toutes les dispositions sont prises pour entreprendre la traversée de l'Atlantique en ballon dirigeable. L'idée est de l'aéronaute Joseph Brucker, et les promoteurs de la périlleuse entreprise sont M. Schwarz, de New York et la compagnie Oanz de Mannheim, grand duché de Bade.

On construit actuellement le ballon à Hambourg. L'aérostat sera de forme semi-circulaire et contiendra 5,000 pieds cubes de gaz.

La force motrice sera produite par deux engins d'une force de 500 chevaux chacun.

Cinq autres ingénieurs accompagneront M. Brucker.

Le départ s'effectuera vers le 15 mai. On fera la première halte à Ténériffe, dans les Iles Canaries.

Deux steamers qui partiront deux jours d'avance accompagneront le dirigeable à travers l'Atlantique.

On compte atteindre Ténériffe en quatre jours.

On se propose de pousser jusqu'à Vancouver

Les prédictions des astronomes sont que les vents seront favorables à l'entreprise à cette époque de l'année.

LE POLE NORD ET L'ETAT CIVIL.

New-York, 1. — Les récentes décisions de l'Université de Copenhague et de la Société nationale de Géographie des Etats-Unis, en ce qui concerne le docteur Cook, viennent d'avoir une conséquence imprévue.

Lorsqu'on apprit, il y a plusieurs mois, en Amérique, que le docteur Cook déclarait avoir atteint le Pôle, il y eut une véritable poussée d'enthousiasme, à tel point que l'on se hâta de donner aux nouveaux-nés les prénoms du célèbre docteur.

Aujourd'hui, les parents, trop confiants et trop pressés, régrettent leur zèle de naguère ; ils voudraient bien changer les prénoms de leurs enfants contre ceux de Peary, c'est ainsi que les officiers de l'état civil de la plupart des villes des Etats-Unis sont actuellement débordés de demandes formulées dans ce sens.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

La Maison de Burgau

No. 4

Les Burgau échangèrent un regard en penchant sur le jeune homme leurs figures devenues terreuses ; sir Bear s'était agenouillé près de son neveu dont Josiah soutenait la tête ; il passa la main sur la poitrine, sur les poignets de Jean.

—Mort ! fit Josiah, formulant tout haut la conviction qui les avait tous assaillis.

—Mort, répéta machinalement le père ; ainsi que le dit mon fils Josiah-Bear, il est mort.

Il était mort. Il gisait brisé, à jamais inerte, sur l'herbe froissée du ravin, le jeune homme qui s'était tenu si grand, si fort et superbe, une heure plus tôt, devant la mer. De la magnifique créature qui dominait tout de son altière beauté, de l'homme au coeur loyal et chaud, à l'intelligence ardente, il ne restait plus que cette loque sanglante.

A ce moment, une voix douce et claire dit au-dessus des Burgau :

—Me voilà avant les autres. Mais quel gibier poursuivez-vous ? Qu'avez-vous encore tué dans le ravin ?

II

Deux mois après, la famille de Burgau se trouvait par hasard réunie dans le grand parloir de Blackhorn. Cette pièce était au château le centre de la vie de famille ; c'était là que les Burgau satisfaisaient à leurs rares velléités sociales et qu'ils se réfugiaient lorsque l'inclémence du temps devenait suffisante pour interdire même à un Burgau de mettre les pieds dehors.

C'était là aussi que restait ordinairement miss Araminthe, la soeur de sir Bear, une vieille demoiselle qui était revenue s'installer à Blackhorn après le veuvage de son frère.

Le parloir vaste et rudement ordonné ne manquait pas d'un certain caractère grandiose avec ses boiseries sombres, ses quelques meubles massifs, sa cheminée antique, ses deux bahuts qui supportaient des coupes d'argent gagnées à quelques concours sportif. De nombreuses peaux de bêtes étendues à terre masquaient la nudité du parquet vermoulu ; de nombreux trophées de chasse racontaient les exploits dont les Burgau étaient coutumiers.

Bien qu'on n'eût guère dépassé le milieu du jour, une clarté de crépuscule tombait déjà des trois grandes fenêtres au sommet arrondi qui se touchaient presque et regardait du côté de la mer ; et la flamme du foyer dansait toute rougeoyante sur les boiseries et les vitres.

Miss Araminthe trônait à l'un des bouts de la table sur laquelle s'amoncelaient les matériaux de ses éternels travaux de couture et de tricot. Miss Araminthe était vieille, petite comme son frère ; elle était blême, émaciée, et donnait l'impression d'un impalpable fantôme. Les cheveux gris ressemblaient à une vapeur d'automne, son visage à un clair de lune ou à un reflet indécis d'écume des eaux ; son corps vêtu de nuances ternes, à un de ces lambeaux de brouillard sans forme ni consistance, que le vent déchire et traîne sur la mer. L'expression effarée, mobile de ses traits ne démentait point cette nuageuse apparence. Miss Araminthe était un pauvre caméléon qui ne reflétait jamais de brillantes couleurs et trop souvent n'en conservait plus du tout.

A côté de la vieille demoiselle, Jessica, l'unique fille de la maison, profitait du jour vacillant pour mettre la dernière main à un dessin dont l'achèvement semblait lui causer des déboires ; elle penchait sur son oeuvre sa tête délicate aux cheveux de lin. Mais elle se redressa avec pétulance et l'on vit un visage boudeur et maladif, très pâle, deux larges yeux sombres et cernés qui ressortaient trop noirs dans la blancheur laiteuse des traits et sous la frange droite des cheveux clairs.

Franck et Jack, qu'une chasse infructueuse disposait à un assoupissement maussade, étalaient devant le feu leurs grandes jambes fatiguées. Malcolm lisait un journal de l'air sévère et judicieux d'un homme qui cherche des faits et que préoccupe peu le souci littéraire. Enfin on distinguait, dans l'ombre de la cheminée, la tête inclinée de Josiah et la ligne inégale de ses épaules.

Le chat de miss Araminthe ajoutait par son attitude béate une note rassurante à ce tableau familial. Il est vrai que les chiens épars un peu partout ne dormaient que d'un oeil, en bêtes avisées et prudentes, instruites par la verge de l'expérience et pour qui la vie est une succession rapide de haut et de bas.

—Ces Irlandais sont dans une mauvaise passe, remarqua Malcolm en froissant son journal pour passer d'une colonne à l'autre.

—Oui, il y a eu un coup de filet et je pense qu'on va faire un joli massacre, dit de son coin Josiah du ton d'un citoyen vertueux qui ne reculerait devant aucun sacrifice pour le bien de son pays.

—Il y a vraiment un chef d'échappé avec quelques représentants du menu frétin, poursuivit Malcolm.

—Vous savez bien que le Gouverneur (nom donné familièrement par les enfants anglais à leur père) est à Borough tout exprès pour conférer sur les ordres à prendre...

—Comme s'il était à supposer que les fugitifs irlandais choisissent la côte du Wildshire pour aborder ! C'est simplement inadmissible.

—Ah ! soupira Josiah, ces gens-là ont une astuce si diabolique.

—En tout cas, dit Franck en bâillant, on peut dire que le Gouverneur se donne de la peine pour assurer l'ordre et la sécurité du pays.

Ses frères parurent s'associer avec entrain à ce tribut filial, sauf Jack qui grommela :

—Je ne sais pas s'il a jamais eu les yeux si bien ouverts pour l'intérêt du pays, mais je jure bien que je ne lui ai jamais vu la bourse aussi bien close. Il faut une scène pour obtenir un malheureux chèque de dix livres. Nous n'aurons bientôt plus rien à envier à lady Hedwidge de High-Grange, et si Malcolm s'était laissé faire, l'alezan aurait passé dans les écuries de lord Boon.

"Mais sur ce chapitre et quelques autres, mon fils Malcolm n'était nullement disposé à se laisser faire.

Jessy fit un geste violent, et, avec une exclamation indignée, lança une poignée de crayons au milieu de la chambre.

—Là ! cria-t-elle. Je ne peux pas et qu'on ne m'en parle plus.

—Oh ! Jessy, votre beau dessin ! fit miss Araminthe tout essoufflée, pendant que les jeunes gens de Burgau surveillaient d'un oeil diverti cette explosion d'un tempérament qui rappelait si flatteusement le leur.

—Vous ne pourrez pas continuer le dessin sans les leçons d'un bon maître ou d'une institutrice, fit Josiah d'un ton sympathique.

Mais cette réflexion obligeante parut exaspérer le courroux de sa soeur.

—Je ne veux pas d'institutrice ! cria Jessy, puisqu'on a eu la bonne idée de mettre miss Minnie à la porte. Je viendrai bien à bout de ce stupide dessin. Si encore Harry m'aidait, mais il vit plus que jamais dans la lune.

—Cela doit être une lune bien rousse, dit Jack.

—Il refuse de retourner chez son recteur pour continuer ses études, reprit Jessy, lui qui était si ravi autrefois de quitter Blackhorn. Et moi j'aimerais mieux mourir que de quitter le château.

—Je crois, fit miss Araminthe d'un air troublé, qu'il conviendrait d'appeler l'attention de mon frère sur la santé de Harry.

—Bah ! répliqua Malcolm, si vous n'étiez pas toujours à encenser ce garçon, à favoriser toutes ses lubies, il ne serai pas si piteux. Harry est ce que vous le faites, tante Araminthe.

—Avec ou sans Harry, je m'en tirerai, reprit l'obstinée Jessy et je n'aurai pas d'institutrice.

—Et moi, j'entends que vous en ayez une, dit Malcolm, quand ce ne serait que pour vous obliger à tenir votre langue et à rester dans la salle d'étude. Lorsque vous êtes là, j'aimerais autant avoir autour de moi toutes les pieuvres de la mer.

—Mais, dit Josiah venant au secours de son frère avec sa complaisance habituelle, je sais que le Gouverneur est décidé à ne plus laisser Jessy vaguer à sa guise. Sa dernière escapade chez le pasteur est revenue aux oreilles de sir Bear ; miss Minnie serait déjà remplacé si...

—Si le choix n'était difficile, acheva Malcolm entre ses dents.

—Je suis convaincu, dit Franck que sir Bear cherche aujourd'hui même une institutrice pour Jessy. Puisque le Gouverneur a prétendu qu'il allait à Borough pour un motif d'intérêt public, c'est bien entendu qu'il a en vue toute autre chose. Demandez-lui quand il reviendra, ajouta ironiquement le jeune homme ; ses six heures de cheval à la bise l'auront peut-être disposé aimablement.

—Il sera plus frais et alerte qu'aucun de nous, grommela Malcolm qui puisait toutefois une certaine fierté dans l'indomptable vigueur du chef de la famille. J'espère qu'il nous ramènera une personne de tête.

—Je n'en veux pas, je la déteste ! gémit Jessy, et si l'on me tourmente, je... je me marie rai !

—Jessy, vous me faites froid dans le dos, dit Josiah.

(A suivre)



CONTE POUR LES SOIREES D'HIVER

L'héritage des fées du Canada

Car nous eûmes des fées aussi bien que des loups garous et des farfadets. Le Mont Royal était leur refuge favori et le lieu de leurs grandes réunions.

Très longtemps, elles n'eurent aucun souci des humains et on comprend assez que les peaux-rouges aient plutôt excité le dédain de ces petites personnes chimériques et précieuses... aussi les laissèrent-elles chasser, guerroyer, se tatouer et se scalper à leur aise, sans se mêler de leurs vilaines affaires.

Elles étaient d'ailleurs fort occupées et du nord au sud, de l'est à l'ouest de notre vaste pays, leur activité s'employait de la plus fantastique façon.

Elles se faisaient un jeu d'iriser les aurores boréales, de faire pleurer les érables, de transformer ces larmes en une liqueur savoureuse. Les unes suspendaient du corail aux buissons pendant que d'autres argentaient les truites roses dans les grands lacs limpides et accrochaient des sonnettes aux serpents dans les forêts noires.

Et le soir elles se reposaient en dansant sur la mousse fleurie de rayons de lune.

Elles étaient très heureuses, les fées canadiennes, libres comme le vent, et bonnes, puisqu'elles ne connaissaient pas les hommes ! Leur pouvoir ne s'exerçait que pour embellir la terre.

Un jour elles découvrirent que des hommes blancs qu'elles trouvèrent très beaux, s'emparaient peu à peu de l'île où elles avaient régné toujours.

Curieuses et amusées, elles surveillaient les allures de ces mortels sans trop s'alarmer de leur nombre qui croissait.

Un matin grand émoi au Mont Royal alors plus modestement désigné sous le nom de Roche des fées.

Un seigneur français conviait les fées ses voisines au baptême de sa fille, un petit bout de marquise mignonne et rose que les fées admirèrent dans son berceau de dentelle semblable à une coque marine.

Comme c'était joli un bébé ! Leurs petits coeurs de fées tressaillirent de tendresse et toutes voulurent offrir à l'enfant un don différent. Esprit, beauté, richesse, amour, bonheur, les fées passaient toutes à leur tour et la dernière lui dit : "Tu seras, mignonne, aussi fraîchement belle que la rose, et pour te faire la vie meilleure, les fleurs naîtront sous tes pas."

A ce moment entre en coup de vent la fée Grinche que, par malheur, on avait négligé d'inviter : "Petite mortelle, reçois aussi un don de moi. Ma soeur Roseline t'a faite rose par la beauté, je te fais rose par la délicatesse et la sensibilité. Chaque fois que dans ton domaine, on brisera ou coupera une des fleurs que tu aimes, c'est toi qui en ressentiras la souffrance."

Et au milieu de la consternation générale, la mauvaise fée s'en alla, et on vit monter la colline en faisant de grands gestes ; elle jetait des semences de fleurs, des germes de souffrance pour le bébé qui reposait si doucement dans le duvet de son berceau.

L'enfant croissait en force et en beauté. Un fait, cependant inquiétait ses parents. Au milieu de ses gaietés et de ses joies, la petite interrompait soudain ses jeux et une souffrance contractait ses traits menus. C'était un maladroit qui écrasait une fleur ou peut-être l'arrachait.

Cependant les fleurs se multipliaient merveilleusement dans les jardins et les bois avoisinant le manoir, et le long des routes où l'on promenait l'enfant, les grands iris bleus, les reines des prés légères, les éblouissantes verges d'or, pressées ensemble dans une splendide confusion, s'inclinaient au passage de la petite marquise qui tressaillait si on les froissait.

Pauvre petite ! Belle, bonne, riche, adorée, elle n'était pas heureuse, et chaque tige qui saignait faisait saigner son coeur.

Les parents inquiets finirent par défendre de couper les fleurs et après peu de temps ce fut un envahissement. Tous les sentiers du parc se remplirent de roses, d'anémones et d'oeillets, la grande allée se resserrait tous les jours... on prévoyait le moment ou aucun passage ne serait accessible.

En effet, le jour vint, où pour aller aux provisions, il fallut se frayer un chemin en écrasant les fleurs qui s'abattirent en gerbes!

Le coeur de la petite marquise saigna tant et tant qu'il cessa de battre !

Quand sa pauvre âme torturée entra en Paradis, le grand Bon Dieu, indigné contre les fées les chassa du Canada.

Elle s'en allèrent mais en laissant derrière elles un peu de la malédiction qui avait fait mourir leur petite victime.

C'est pourquoi les Canadiennes ont un coeur très délicat, follement sensible, un coeur d'où l'on ne peut arracher la moindre fleurette sans les faire défaillir.

Voilà pourquoi, aussi, il faut former ces coeurs avec beaucoup de sagesse et une grande prudence...

DANIELLE AUBRY

PETIT COURRIER

Sourire gris.—Votre bonne lettre m'a causé infiniment de plaisir. Ne vous fiez pas aux apparences ! J'envie votre douce philosophie et combien facilement vous vous accommodez de ces petits désagréments.

Dès que j'aurai découvert ce que vous me demandez, je m'empresserai de vous aviser. Bonnes amitiés.

Armelle.—Soyez la bienvenue. Le nom est joli ; il est, en effet, assez répandu en Bretagne. Ecrivez simplement, naturellement ; vous améliorerez votre orthographe par la lecture, des copies et des dictées.

On signe de son prénom suivi de son nom de famille, en relations amicales ; de l'initale du prénom suivi du nom s'il s'agit d'une lettre d'affaire ; en donnant votre adresse, quelques lignes plus bas, vous mentionnez votre qualité : Melle ou Mme Unetelle.

Je suis certaine, au contraire, qu'une plus ample connaissance me sera agréable ; revenez donc sans crainte.

Bords du St Laurent. — Nous attendons avec confiance ; s'il fallait recommencer la campagne, nous déploierions encore plus de zèle et cette fois nous aurions la victoire. Je n'ai pas eu connaissance de ce que vous me dites, et voilà ma curiosité en éveil. Revenez avec plus de détails. N'omettez pas de dire combien je suis sensible à cette flatteuse appréciation. Pour vous, bon souvenir.

Ben.—Depuis si longtemps que vous nous oubliez ! Vos voeux sont doublement précieux puisqu'ils vous ramènent à nous.

Comment ? vous m'assurez que vous devenez sérieuse parce que réveuse ! Mais les deux mots ne riment pas ensemble, ma Benjamine et vous les tiraillerez vainement dans tous les sens pour les faire accorder. Ce serait dommage de perdre votre joli "vous' pour devenir une romanesque, croyez-moi... et restez franche, enthousiaste et "bien vivante."

Puisque vous avez de nombreux moments de loisir, revenez bientôt et dites-moi que la crise est passée.

Jean.—Votre merci m'a profondément émue.

Mme E. D.—Je vous fais adresser le numéro demandé. Inutile de joindre un timbre pour réponse.

Alice.—Je ne puis vous donner un conseil utile au sujet de cet usage, vous trouverez, certainement, autour de vous, quelqu'un pour vous renseigner.

MAGALI.

SOURIRE

Sourire, c'est une habitude à prendre...

Ne vous récriez pas, ne dites pas : "Comment les lèvres peuvent-elles sourire, quand au-dedans de nous tout sanglote et tout pleure ?"

Le sourire est souvent le fils des larmes. C'est pour cacher des pleurs, pour jeter un voile sur des intimes douleurs qu'il a été créé.

L'âme, ce n'est pas l'étalage vulgaire où le boutiquier fait montre de sa marchandise. L'âme, c'est la retraite inviolable et sacrée où l'on est à l'abri des indifférents et des envieux ; c'est le sanctuaire dont l'entrée est défendue au profane, c'est la cité inexpugnable qui ne se rend jamais et dont la meilleure arme est encore le sourire.

Si la vie vous maltraite pourquoi imposer votre mélancolie à ceux qui vous entourent ? C'est parce que la vie est dure, c'est parce qu'elle est triste qu'il faut y mettre ce rayon lumineux qui est le sourire.

Il faut sourire, sourire quand même. Pour que les chers yeux de ceux qui vont partir en gardent la vision.

Le sourire ! la mort elle-même le fige à jamais, dans un geste suprême, sur les lèvres décolorées de ceux qui ne sont plus.

Songez ! un sourire, c'est petite et si grande chose. Petite à vous-même, il ne coûte qu'un effort. Si grande, parce qu'il est fait de bonté et de charité, parce qu'il console, encourage et pardonne ; parce partout où on le promène, il porte avec lui, sa récompense....

Sourire, c'est une habitude à prendre.. FRANCOISE

ECHOS ET VARIETES

Pour commémorer le troisième centenaire de la fondation de Québec, la commission canadienne des champs de bataille nationaux a demandé au sculteur français Henri Dubois de graver une médaille d'après les dessins préparés par M. Eugène Taché.

La Monnaie de Paris a frappé six exemplaires en or de cette médaille et sept cent cinquante en bronze.

La face représente Champlain debout, chapeau bas, la croix de son épée levée vers le ciel. Il débarque de son navire et met pied sur le roc de Québec, marqué par un cartouche portant le nom de 'Stadacone," flanqué de deux petites poteries dont les débris sont les seuls vestiges des anciennes bourgades sauvages.

Cette figure est accompagnée à droite du chiffre de Henri IV, timbré de la couronne royale de France ; à gauche, du chiffre d'Edouard VII surmonté de la couronne d'Angleterre.

Au bas, sur de petites banderoles, sont gravés les millésimes "1608" et "1908."

Sur les eaux, deux dauphins du Saint-Laurent se jouent dans ses ondes.

Le revers comprend deux figures de femmes assises au pied d'un arbre, dont l'une à droite, symbolise la nouvelle France, adossée à un piedestal orné des trois fleurs de lis de l'ancien régime.

Celle de gauche, appuyée sur l'écu royal de la Grande-Bretagne, lève la main vers le sommet verdoyant, tandis que la France, la tête penchée, indique du doigt les racines profondes et robustes de l'arbre qu'elle a planté.

A travers ses rameaux, un large cartouche renaissance se déroule dans le feuillage, sur lequel est inscrite la devise :

"Dieu aidant, l'oeuvre de Champlain, née sous les lis, a grandi sous les roses."

Le sosie du roi Edouard VII, M. Percy Marsten, un des boursiers les plus connus de Londres vient de se retirer des affaires pour aller passer ses vieux jours loin de l'agitation de la capitale.

La ressemblance entre le roi d'Angleterre et M. Percy Marsten est frappante ; même embonpoint, même taille, même démarche, même son de la voix et même couleur des cheveux et de la barbe. Aussi Marsten était-il plus connu à la Bourse sous le nom de "Majesté" que sous son nom propre, et quand ses confrères étaient de bonne humeur, ils dansaient une ronde autour de lui en chantant le "God save the King."

Sa ressemblance avec Edouard VII a valu à Marsten des quiproquos innombrables. Il était d'ailleurs le premier à s'en amuser. Très souvent il se promenait dans les rues de Londres, suivi à distance par sa femme et sa fille qui écoutaient les jugements que la foule portait sur le pseudo-roi.

Marsten n'a jamais eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté, mais il lui est arrivé un jour, au théâtre, d'occuper une loge qui se trouvait juste en face de celle dans laquelle avaient pris place le roi et la reine d'Angleterre. Tout à coup, on vit la Reine braquer ses jumelles sur Marsten et se pencher en souriant du côté du Roi, qui, à son tour, fixa Marsten et eut beaucoup de peine à ne pas éclater de rire.

Lettres téléphonées.

On vient d'inaugurer à Londres un nouveau système de distribution des lettres par téléphone.

On sait, que jusqu'ici, Londres n'avait aucune distribution de lettres le dimanche ni les jours de fêtes. Au jour de l'inauguration, un certain nombre d'abonnés étaient réveillés en sursaut, à huit heures et demie, par la sonnerie de leur téléphone. Plus que surpris, ils entendaient l'employé du central leur lire une lettre qui leur était adressée avec mention spéciale.

Ce nouveau système, très commode, est assez économique, l'envoyeur n'a en effet, à payer que 3 pence par 30 mots.

La longueur moyenne des messages reçus hier au Central, a été de 60 mots environ.

L'île de Monte-Christo.

Le roi d'Italie vient de se rendre définitivement acquéreur de l'île de Monte-Christo, qui appartenait au marquis Ridolf de Florence et auquel le souverain la louait depuis dix ans.

Cette île, qui évoque à notre imagination tant de souvenirs fantastiques depuis qu'elle fut immortalisée par Alexandre Dumas, avait séduit Vivtor-Emmanuel III lorsqu'il n'était encore que le prince de Naples, par son aspect romantique et sa pittoresque beauté.

Située à quelques milles de l'île d'Elbe, elle ne possède pour toute habitation qu'un pavillon de chasse édifié par le roi et dans lequel il se plait à venir parfois oublier avec la reine les soucis du pouvoir.

La gracieuse souveraine éprouve une véritable prédilection pour ce paradis ignoré dont elle aime à parcourir les bois silencieux et les grèves désertes vêtue du costume de paysanne toscane qui lui sied à ravir. La chronique raconte également qu'elle s'amuse durant ses villégiatures dans l'île à confectionner des plats à sa façon que le roi déclare succulents !

On conçoit donc que Victor-Emmanuel ait ajouté à ses nombreuses propriétés cette oasis exquise où il goûte à la fois le bonheur de vivre et celui d'oublier sa haute destinée.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 3 FEVRIER 1910

Une grève originale

Le coût de la vie

Les dépêches de la semaine dernière nous signalaient une grève originale qui venait d'éclater aux Etats-Unis.

Plusieurs milliers de personnes d'une ville de l'Est venaient de décider d'un commun accord de s'abstenir pour une période indéterminée de consommer de la viande.

Et cette décision n'était nullement la conséquence d'une campagne entreprise par de dévoués apôtres du végétarisme ; c'était une grève de consommateurs trouvant excessif le prix de la viande ; un véritable mouvement économique devant faire aboutir les revendications de gens outrés de l'augmentation incessante de la viande, cet aliment indispensable à la vie organique de l'individu.

Les journaux des Etats-Unis nous apportent des détails complémentaires sur cette grève à faire envie aux revuistes les plus spirituels, mais dont le fond ne laissera pas que d'intéresser suprêmement les austères économistes.

La "grève des mangeurs," comme on la déjà nommée chez nos voisins, fait, dit-on, de nombreux adeptes et menace d'englober plusieurs états également victimes de la hausse graduelle du prix de la viande.

A tout considérer cette "grève des mangeurs" n'est rien moins, en somme, qu'un véritable mouvement de révolte du peuple américain contre le "trust", antihumain, anti-égalitaire, qui détermine ces formidables cohalitions commerciales destinées à accroitre les millions de quelques magnats, au détriment de la masse.

Ce mouvement populaire, marque une époque : il est significatif et son importance n'échappe pas à ceux qui s'intéressent aux problèmes économiques de la grande République; mais surtout il paraît devoir aboutir à quelque résultat.

Selon les conceptions modernes, la lutte engagée par le peuple américain ne sera marqué d'aucune effusion de sang ; la foule ne se portera pas à l'assaut des magasins de vivres pour les mettre au pillage; par cela même les révolutionnaires pacifistes seront forts.

L'arme employé est formidable, c'est le "boycott"... Les végétariens occasionnels composent un immense syndicat opposé à l'"autre".. Trust contre trust, les armes seront égales...

Du coup la cohalition commerciale sera atteinte aux forces vives... La demande, contrepoids indispensable de la hausse faisant totalement défaut, immanquablement celle-ci sera tuée par l'abstention de celle-là

Il serait étrange vraiment que ce mouvement économique ne produise pas des résultats et n'amène bientôt à composition le trust des viandes,—l'un des plus formidables dont soient affligés les Etats-Unis,—malgré ses $60,000,000 de capital...

Il appartenait au peuple américain, qui a inventé le mal, de découvrir le remède dans l'application originale et simple d'une "grève de mangeurs'...

Il peut se faire qu'en dépit de toutes les prévisions l'actuel mouvement échoue ou que sa réussite soit imparfaite... son importance réside surtout dans le précédent qu'il crée.

Demain les consommateurs décrèteront peut-être l'abstention forcée de beurre, d'oeufs, de poissons, etc...

On peut même se demander si le mouvement se limitera aux articles d'alimentation.

De belles revanches se préparent contre les trusts...

Une usine provinciale de salaison

La question sera soumise aux fermiers

Au nombre des résolutions adoptées durant le récent congrès des fermiers d'Alberta, il en est une qui ne semble pas devoir rester lettre morte.

Nous voulons parler de la résolution relative à l'établissement d'une usine provinciale de salaison.

Nos lecteurs de la campagne ont appris, par notre article de la semaine dernière, que le gouvernement provincial avait décidé de ne considérer la question qu'en autant que les fermiers établis dans une considérable périphérie de la capitale s'engageraient individuellement à assurer, une usine provinciale de salaison, d'une fourniture suffisante de porcs, durant tout le cours de l'année, pour que non seulement aucun chômage ne soit possible, mais encore que la production se maintienne, constamment, sensiblement égale.

La proposition gouvernementale prévoyait, en fait, une fourniture annuelle de 50,000 porcs comme minimum.

En dehors de cette condition "sine qua non" le gouvernement soumettait encore les propositions suivantes, concernant l'organisation intérieure d'une usine provinciale de salaison :

Nomination d'une commission chargée de régler les détails d'organisation et de fixer la somme nécessaire pour commencer l'entreprise, l'usine devant être organisée de telle sorte qu'au début trois cents porcs puissent être utilisés quotidiennement.

Paiement aux fermiers de deux tiers de l'estimation des produits, à la livraison ; la différence entre les deux tiers de l'estimation et la valeur marchande des produits étant payée après un délai suffisant pour que ceux-ci aient été envoyés sur le marché.

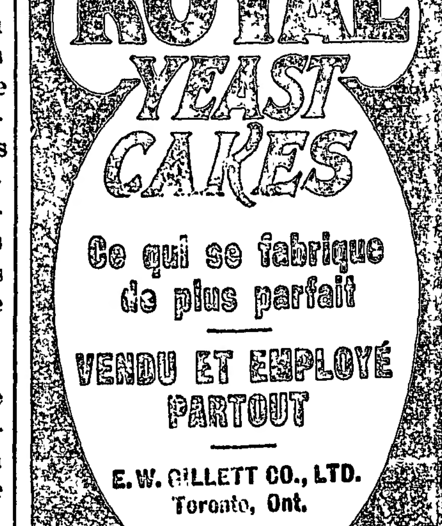
Sur ce dernier paiement le gouvernement prévoit la retenue du coût de manutention et autres frais, ainsi que d'un quart de cent additionnel sur chaque livre pour la constitution du fonds destiné à amortir la dette contractée par l'usine envers le gouvernement provincial; les fermiers devenant alors au prorata de leurs livraisons, les propriétaires de l'usine.

Ces conditions ont été acceptées par les congressistes qui de plus ont rédigé et adopté le règlement engageant les fermiers à fournir de porcs, dans la mesure prévue, l'usine projetée.

Cet engagement vient d'être soumis au gouvernement; son acceptation ne faisant aucun doute on s'occupe déjà de recueillir l'adhésion des fermiers de la province.

Les promoteurs du projet recueilleront fort probablement un nombre suffisant de signatures pour qu'on puisse prévoir sa réalisation.

Celle-ci est en tous cas entre les mains des fermiers, et c'est à eux de se prononcer.



LE CONGRES DES CANADIENS-FRANCAIS D'ONTARIO.

Le résultat des travaux.

Le congrès des Canadiens-français d'Ontario a été clos la semaine dernière par un grand banquet, au nombre des convives duquel étaient: Sir Wilfrid Laurier; M R. L. Borden; l'hon. sénateur Belcourt; l'hon. R. Lemieux; l'hon. Chas. Murphy; le juge Constantineau, l'hon. F. Cochrane, etc., etc.

La simple énumération de ces personnalités marquantes établit dès l'abord l'importance considérable qu'on a attaché en haut lieu au congrès de nos compatriotes d'Ontario, en même temps qu'elle marque l'union et l'absence de toutes préoccupations politiques qui ont primés les séances au cours desquelles tant de travaux importants ont été menés à bien.

L'espace ne nous permet pas, malheureusement, de donner un compte-rendu détaillé des deux journées laborieuses et fécondes, durant lesquelles les 1200 délégués, venues de tous les villages canadiens-français de la province, se sont employés à solidifier et à parfaire l'oeuvre nationale entreprise par leurs pères: assurer la perpétuation de la langue française par l'Ecole.

Nous nous bornerons donc à donner un résumé succint de ce que furent ces deux journées "glorieuses" pour tous les Canadiens-français du Dominion.

Le congrès était convoqué dans un but franchement avoué: celui de revendiquer, et surtout de faire aboutir, les droits imprescriptibles, en matière d'enseignement, des 250,000 Canadiens-français de la grande province anglaise.

Et sans arrogance ni humilité, mais, suivant l'expression de M. S. White, député de Cobalt, en hommes libres réclamant leurs droits inaliénables de premiers occupants du sol, nos compatriotes ont nettement posé les conditions et les réformes devant être réalisées pour assurer l'harmonie et l'union entre les deux races de la province d'Ontario.

Voici quelques unes des revendications, en matière d'enseignement, formulées par les congressistes :

Reconnaissance officielle de l'enseignement des deux langues dans les écoles où la majorité des élèves est canadienne-française. Enseignement français de la grammaire, de la composition ; de la littérature et de la lecture dans les écoles où les enfants canadiens-français sont dans la proportion de 25 pour cent. Inspection des écoles par des personnes connaissant les deux langues, création d'une école normale bilingue ; etc.

En dehors de ces matières purement scolaires, les congressistes ont adopté différents voeux tendant à la revendication d'un plus grand nombre de juges canadiens-français pour l'Ontario ; à la nécessité de fonder un journal hebdomadaire qui soit l'écho et la voi prolongée du Congrès et à la fondation d'une association permanente d'éducation des Canadiens-français de l'Ontario.

Il est hors de doute que ces résolutions, menées à bien, auront une répercussion profonde dans la vie nationale de nos compatriotes d'Ontario.

Le champ d'action appartient maintenant à cette association permanente d'éducation, dont la constitution est sans conteste l'oeuvre la plus importante du Congrès.

C'est en elle que devront se concentrer les efforts de tous ceux qui veulent la réalisation des réformes demandées, car c'est vers elle que convergera, sans nul doute, l'opposition de ceux pour qui le congrès qui vient de se clore a été une cause d'appréhension et un cauchemar.

Nous sommes persuadés que nos compatriotes sauront éviter tous les écueils grâce à leur union propre, et, aussi, aux sentiments favorables de l'immense majorité de leurs compatriotes de langue anglaise.

Nous ne saurions mieux terminer cet article qu'en reproduisant ici quelques passages du discours que prononça Sir Wilfrid Laurier à l'occasion de la clôture du congrès.

La lecture en est particulièrement réconfortante et les sentiments qu'y manifeste notre illustre compatriote iront au coeur de tous les Canadiens-français :

"Je suis fidèle à la Couronne d'Angleterre : fidèle à ma race et aux autres races. Mais le meilleur moyen d'être fidèle aux autres races, c'est d'être d'abord fidèle à sa propre race.

"Nous ne voulons pas dominer sur personne, mais nous entendons que personne ne domine sur nous. Nous ne voulons pas que personne ait le dessus sur nous.

"Nous réclamons part égale de liberté, de justice de soleil.

....

"Mais il ne suffit pas que les enfants canadiens-français apprennent leur langue sur les genoux de leurs mères, il faut aussi qu'à l'école ils puissent l'étudier...

"Et j'ajoute que dans la province de Québec où nous sommes la majorité, nous donnons à toutes les autres races, pour ce qui regarde l'enseignement de leurs langues, les droits que nous réclamons pour nous dans la province d'Ontario....

"Je n'ai jamais cru et je ne crois pas, à la fusion des races ; mais je crois à leur union .

"Je suis convaincu que dans vingt-cinq ans le nombre des Canadiens-français ne sera pas de 210,000 dans l'Ontario, mais d'au moins 500,000 Toutes les terres forestières du pays sont destinées à appartenir à ma race."

COLONIES NOUVELLES EN SASKATCHEWAN.

Avis important à nos lecteurs de l'Est qui projettent de venir s'établir dans l'Ouest.

M. l'abbé A. P. Bérubé, curé de Vonda, Sask., adresse aux journaux l'importante communication suivante, dont nous recommandons particulièrement la lecture à tous ceux qu'intéresse la colonisation française de l'Ouest

A mes nombreux correspondants ainsi qu'à tous ceux qu'intéressent la colonisation dans la Saskatchewan.

Je vous ai promis quelques notes sur la ou les colonies nouvelles que je me propose d'ouvrir dans le centre nord de la Saskatchewan. Je vais tâcher de tenir parole.

Laissez-moi vous dire, tout d'abord, le sens que j'attache présentement au mot "colonie." J'entends par là un certain territoire où je tâche de grouper un nombre plus ou moins grand de bonnes familles canadiennes-françaises. Par exemple j'appelle la colonie de Vonda le territoire compris entre le C. P. R. au sud, le C. N. R. au nord, à l'est de Saskatoon, lequel avec une tranche de 5 à 6 milles au sud et au nord des dites lignes, forme déjà trois paroisses, et en formera en définitive cinq ou six.

Amis, lecteurs, si vous n'avez pas de carte de la partie centre et nord de la Saskatchewan, demandez au département de l'Intérieur, Ottawa, 1° Une carte du Prince Albert-Land district.

Regardez maintenant à l'ouest de Prince Albert, traversez une distance de 50 milles, vous arrivez aux cantons 49, 50, 51 et 52. Rangs 6, 7, 8 et 9, à l'ouest du 3ème méridien. C'est le siège de notre colonie. Pour y arriver nous nous rendons d'abord à Prince Albert, par le C. P. R. et le C. N. R., puis nous prenons la P. A. Battleford que le C. N. R. est à construire, jusqu'à Shell Brook, de là nous suivons la Spur Line que la Cie C N. R., construit jusqu'au moulin Cowan qu'elle vient d'acquérir. C'est le long de cette Spur Line, du côté ouest que s'étendra notre colonie dans une direction N. O. entre la rivière Shell et le lac des Sables, jusqu'au lac Vert et la rivière Castor. Il y a là place pour 25 ou 30 paroisses. Le terrain n'est pas encore tout divisé; mais nous le ferons arpenter au fur et à mesure que l'expansion de notre colonie le demandera.

Le sol est une prairie généralement plane ou légèrement ondulée, composée d'un épais gisement d'argile, 30 à 40 pieds d'épaisseur, recouvert d'une couche de sable—argile noir, alluvion dit Black loan épais de 1 à 2 pieds. Le foin pousse en une abondance telle que dans toute la région, surtout vers la rivière Castor, plus au nord, on peut en faire assez pour nourrir tous les animaux des prairies.

Le bois est à proximité. Sur tout le parcours des rivières Shell, Big River, Lac Sable et autres lacs, c'est la grande forêt; la Cie C. N. R. ayant acquis les intérêts de Cowan and Co., exploite 500 milles de limites à bois et un immense moulin à scie, donnant de l'emploi à 500 hommes en été et à plus d'un millier en hiver.

Les lacs et rivières de cette région abondent en poissons d'une grande valeur. Le poisson blanc, en particulier, est l'un des meilleurs que l'on puisse trouver. Le gibier, petits et gros, y foisonne. La chasse au rat musqué peut offrir aux nouveaux colons une ressource précieuse.

De plus, la construction des deux branches de chemin de fer sus-mentionnées fournira du travail pendant encore plusieurs années.

A tout considérer, cette région offre des avantages considérables aux familles qui n'ont que peu ou point de capital. Je l'ai choisie de préférence à plusieurs autres, après mûre réflexion, et après avoir compulsé à Ottawa les rapports des différents arpenteurs qui y ont travaillé, particulièrement les plans et notes de M. l'arpenteur Bourgeois qui a fait le relevé complet du trail qui s'étend de Carleton, près de Duck Lake, jusqu'au lac Vert. Or, le dit trail ou chemin, à la hauteur des cantons 49 et 50, sera la base de notre colonie. L'eau potable et de première qualité se trouve partout à une profondeur variant de 10 à 20 pieds, sans parler des eaux des rivières et lacs environnants qui sont d'une limpidité parfaite.

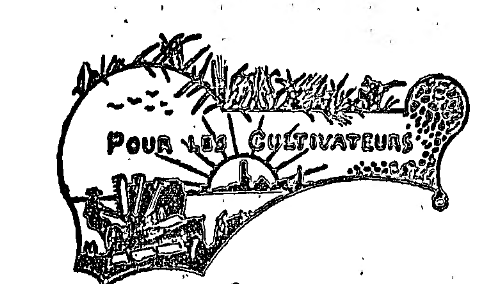
Dans le territoire sus-mentionné, il y a des milliers de homesteads, c'est-à-dire 160 acres que n'importe qui peut acquérir gratuitement, en payant un honoraire de $10. C'est tout. Je prends des mesures pour mettre tous nos colons canadiens-français ensemble. Daignez compter sur moi, vous ne serez pas déçus sous ce rapport.

D'après les apparences, le nombre des colons qui me suivront dès les premiers jours d'avril prochain, sera grand. Nous leur donnerons un prêtre résident de suite. Un bureau de poste et un magasin seront aussi installés dès les premiers jours. Des mesures seront aussi prises pour que les colons trouvent sur les lieux les animaux, chevaux, boeufs et vaches, ainsi que les instruments aratoires dont ils auront besoin.

La vie du colon en Saskatchewan n'est pas, sans doute, toute couleur de rose. Les débuts sont toujours un peu durs. Des inconvénients tels que les mouches pendant un ou deux mois de l'été, l'éloignement, etc., se dressent parfois sur leur chemin ; mais ceux qui ont persévéré pendant deux ou trois ans sont déjà à l'aise. Pourquoi en serait-il autrement pour vous ? Surtout remarquez-le bien, vous serez à proximité d'une voie ferrée. Ce point est certain. Les autres bons points sont aussi nombreux. Courage donc, braves amis !

Nous vous dirigerons vers l'Ouest dans les premiers jours d'avril, en deux contigents, j'indiquerai plus tard la date exacte du départ de chacun.

A. P. BERUBE.



CAUSERIE SUR LA FERME.

POUR FAVORISER LA PONTE

Les oeufs frais sont chers, et pour cause: c'est parce que le marché en est peu approvisionné. La ponte est faible en cette saison; les poules se reposent de leur production d'été. Et je conseille beaucoup de leur accorder ce repos bien mérité, sans vouloir exciter leur grappe ovarienne par des poudres diverses.

Le moyen le plus sûr d'avoir des oeufs frais à partir du mois de novembre jusqu'au moment où les poules qui se sont reposées en hiver, pondront, c'est d'avoir à sa disposition des poulettes nées en mars ou avril et auxquelles, pendant l'été, vous aurez donné beaucoup de liberté; elles ne seront mises dans des enclos que dans les premiers jours du mois d'octobre. Faute de prendre ces précautions, ces poulettes pondraient plus tôt, et leurs oeufs seraient d'un faible volume. N'oubliez pas que plus longtemps vous les laisserez en liberté, plus la ponte sera retardée. Pous assurer une bonne ponte, plus elles seront tenues à l'étroit, plus elles vous donneront des oeufs; dans ces conditions elles se tiendront plus chaudement. Or, on sait que la chaleur favorise la ponte.

Pour assurer une bonne production d'oeufs, il faut aussi que les poules puissent disposer d'une nourriture suffisamment riche pour y trouver les éléments nécessaire à leur entretien et à leur formation des oeufs. Les formules d'alimentation sont variables, et l'on fera bien de ne pas s'en tenir à une seule, car les poules aiment beaucoup les changements dans leur alimentation.

Je ne puis vous donner toutes les formules d'alimentation, mais pour vous guider, je vais en indiquer une, type, qui favorisera la ponte et entretiendra la volaille en bon état. Pour dix poules on distribuera, par jour: pommes de terre, 3 lbs; déchets de viande ou farine de viande, 1 lb.; son, 1 lb.; et blé, 1 lb. A cette nourriture l'on ajoutera, de temps en temps, du sel, et l'on aura soin de mettre, à la disposition des poules des matières calcaires, afin que l'animal dispose de chaux pour la formation de la coquille de l'oeuf.

La ration que je viens d'indiquer plus haut ne doit pas être invariable: tous les deux jours le blé sera remplacé par la même quantité d'orge ou d'avoine, et de même le son sera remplacé par la même quantité de tourteau. Les graines sont données à midi et la pâtée chaude est distribuée le matin et le soir. A tous ces aliments, vous ajouterez autant que possible de la verdure, choux, etc.

Si vos jeunes poulettes proviennent de poules réputées bonnes pondeuses, et que vous les nourrissiez bien, vous obtiendrez sans difficulté des oeufs pendant la mauvaise saison, mais il faut encore y ajouter de la chaleur, car le froid arrête la ponte. Dans le poulailler on mettra tout en oeuvre pour y maintenir une température de 16 à 18°; le sol sera tenu sec et couvert, si possible, d'une couche de fumier de cheval, ou, à son défaut, de tourbe; de cette façon, les poules auront toujours chaud aux pattes.

De ce qui précède, il résulte qu'avec des poulettes nées en mars ou avril, bien nourries et tenues chaudement, nous obtiendrons des oeufs pendant la saison où ils se vendent le plus cher, ce qui n'est pas à dédaigner. Cela est parfait pour ceux qui disposent de poulettes, mais ceux qui n'en ont pas, que doivent-ils faire?

Nous avons dit que la poule devait avoir une saison de repos; toutefois, chez la poule de deux ans, qui recevra une ration excitante, et qui sera tenue chaudement, on pourra prolonger la période de la ponte ou lui faire plus tôt qu'elle ne l'aurait fait sans une nourriture appropriée. Ceci nous amène à parler des poudres à faire pondre, qui peuvent donner un résultat rémunérateur quand elles sont préparées par celui qui doit les utiliser: sans cette précaution, le bénéfice est pour celui qui vous la vend, vu qu'il ne la cède qu'à un prix très élevé. Ces poudres n'ont d'autre but que d'introduire dans l'organisme des matières qui facilitent et hâtent la digestion des aliments ingérés par notre volaille, ce qui favorise certainement la ponte.

La compostion de ces poudres est variable, mais toutes renferment sensiblement les mêmes matières. Voici la teneur de deux de ces panacées, et que tout le monde peut fabriquer soi-même.

1° Sel de cuisine .. .. 4 parties
Charbon de terre en poudre 5 pts
Gros sable .... 1 partie

2° Sel de cuisine .... 5 parties
Charbon de terre en poudre 2 pts
Charbon de bois en poudre 2½ p.
Gros sable .. .. ¼ partie

Donc rien de bien extraordinaire dans ces poudres. Le sel de cuisine excite l'appétit; il est en même temps tonique; son influence sur la ponte est bien connue de tous les amateurs de pigeons. Le rôle du charbon n'est ignoré de personne, il facilite la digestion; et il a peut-être une action sur la grappe ovarienne.

Avec la nourriture que nous avons indiquée plus haut et l'une des poudres ci-dessus, on pourra exciter des poules qui ne sont pas trop fatiguées; il est bon également d'ajouter, de temps en temps à la nourriture, un peu de graines de chanvre et de sarrazin.

De toutes les poudres à faire pondre, la meilleure c'est le crottin de cheval: aucune ne la surpasse; aussi, si vous pouvez en disposer, mettez-en, tous les jours sur le parquet de vos poules pondeuses. On attribue l'efficacité des crottins aux grains d'avoine fermentés et à moitié digérés qu'ils renferment.

Le grain chaulé est également un excitant pour la poule. Pour le préparer, il suffit d'arroser un tas de grain avec un lait de chaux.

Comme dernier excitant, je citerai la brique pilée. Il est reconnu qu'elle augmente la ponte, mais il paraît qu'elle épuise la volaille prématurément, et qu'elle rend sa chair dure.

Tout en reconnaissant une certaine valeur à tous ces excitants, je dirai qu'il ne faut jamais les donner sans être certain que la nourriture servie aux poules soit riche en matières azotées; ces dernières seront fournies en quantité suffisante en distribuant les aliments que nous avons indiqués pour la nourriture des poulettes. Donnez également de la verdure et tenez vos poules bien chaudement en mettant dans le poulailler une couche de fumier de cheval.

Un peu d'aviculture pratique.

La meilleure sorte de poules

Posséder un poulailler bien construit, bien aménagé est une bonne chose, le cultivateur et le colon l'admettent facilement Mais à quoi leur servirait un bel établissement si les poules qu'il renferme ne sont pas de premier choix, ni convenablement soignées? Comme nous vivons dans un pays relativement froid et que, dans l'élevage de la volaille, l'expérience n'est plus à faire, nous croyons sincèrement que la race la mieux adaptée au pays est la classe américaine, qui comprend trois variétés: la grise, la blanche et la jaune. Ces trois variétés, semblables pour la forme, le sont aussi pour la grosseur; ce qui les distingue, c'est surtout la couleur du plumage. D'où vient, d'abord, la Plymouth-Rock grise? Nous répondons: elle a été obtenue au moyen d'un croisement judicieux de la Java noire, avec la Dominique. C'est la race la plus connue. On la rencontre à peu près dans toutes les basses cours du pays. Ses qualités sont appréciées. Cette poule profite rapidement; pond bien en hiver, et donne, par année, entre cent-vingt et cent-cinquante oeufs. De plus comme mère-poule ou poule couveuse, elle réussit bien. Les jeunes poulets sont forts, vigoureux, et viennent si bien qu'on calcule qu'après les six premières semaines, ils peuvent augmenter dans la proportion d'une livre et quart par mois. A leur âge adulte, c'est-à-dire au bout de deux ans, les coqs de cette sous-race pèsent neuf livres et demie chacun, et les poules, sept livres et demie, ou environ. En résumé, cette

(Suite à la 6ième page)

La meilleure sorte de poules

(Suite de la 3ième page)

sorte de volailles est excellente pour le cultivateur; elle produit à la fois des oeufs et de la chair.

On rencontre aussi, assez souvent, la Plymouth-Rock blanche ; c'est une variété, de formation plus récente que la grise, et obtenue par un croissement de la variété grise et de la Java blanche. Extérieurement, elle paraît plus grosse et, de ce fait, est recherchée pour la table. Son mérite vrai est peut-être d'être plus nouvelle que la précédente.

Enfin, qui n'a pas admiré une troisième variée de Plymouth-Rock, qui est la race jaune ? Elle participe des qualités des deux premières et leur est supérieure sous plusieurs rapports, entre autres sous celui de la rusticité. La couleur de son plumage indique la richesse de ses oeufs, surtout sous le rapport de la vigueur des poussins à leur naissance. Son plumage est entièrement jaune et la peau aussi, à raison des racines des plumes, qui ne paraissent pas posséder une belle apparence. Cette variété de volailles a beaucoup de valeur pour le marché. En outre, ses pattes et son bec, également jaunes, produisent un excellent effet, et contribuent à nous faire dire que tout bien considéré, la poule idéale serait la Plymouth-Rock jaune. Evidemment, nous ne voulons pas imposer notre sentiment et nos vues personnelles, à tout prix, car en cette matière comme en beaucoup d'autres, l'exclusivisme et le parti-pris ne valent rien.

Chronique locale

CONFERENCE FRANCAISE

Nous rappelons à nos lecteurs que la première conférence de la série donnée par le professeur Kerr, sous les auspices de l'Université de Strathcona, aura lieu le vendredi 4 février.

Ces conférences, dont le sujet portera sur les principaux événements de la période Louis quatorzième, seront tout particulièrement intéressantes et tous nos lecteurs de la ville, qui le peuvent, devraient considérer comme un devoir envers la langue française de se trouver vendredi prochain parmi l'auditoire du professeur Kerr.

Le droit d'admission aux quatre conférences de février est fixé à un dollar.

On peut se procurer une carte d'entrée en écrivant à M. W. Riley, secrétaire du comité, Université de Strathcona.

FERMETURE DU BUREAU DE POSTE LE DIMANCHE

Dorénavant il ne sera plus permis aux détenteurs de boîtes postales de retirer leur correspondance le dimanche.

Ainsi en a décidé le ministère des Postes à la requête pressante de la "Lord's Day Alliance."

Ce nouveau règlement prendra effet à partir de dimanche prochain.

Depuis plusieurs semaines notre chambre de commerce s'employait énergiquement à faire échouer les démarches de la "Lord's Day Alliance," celle-ci a été plus forte que celle-là. Nous devons remercier du moins le bureau de la Chambre de commerce de ses efforts qui n'avaient en vue que la commodité du public.

La même mesure a pris effet dimanche dernier à Winnipeg.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigares LA PALMA.

Les plus jolies boîtes et les meilleurs cigares en vente.

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION.

Dimanche prochain, 6 février, un grand débat sur la tempérance aura lieu à la salle des réunions de la Société Littéraire de la paroisse de l'Immaculée Conception.

Les orateurs seront MM. A. J. Hughes et McRea, assistés respectivement de MM. J. Campbell et J. McDougall et MM. P. Conway et W. Charlebois.

La réunion aura lieu dans la salle du soubassement de l'église.

Tout le monde est cordialement invité.

LA COMETE

La comète qui a si fort intéressé durant la semaine dernière des milliers de personnes de l'ouest canadien est enfin connue.

Ce n'était pas la comète Halley faisant une apparition précoce ainsi qu'on l'avait cru tout d'abord.

La nouvelle comète est connue comme la "comète de Drake," du nom du prof. Drake qui le premier la découvrit d'un observatoire du Sud-africain.

Sa distance approximative de la terre est de 160,000,000 de milles et elle s'éloigne de nous à l'allure de 120 milles à la seconde.

Une rencontre n'est pas à craindre.

LE STARLAND.

La guerre du Sud-Africain, inscrite au programme de la semaine dernière du Starland a valu un immense succès à ce populaire petit théâtre.

De nombreuses personnes durent s'en retourner sans avoir pu être admises dans la salle archicomble.

Cette semaine, les vues exhibées au Starland se maintiennent au même degré de perfection et la foule continue de s'y porter très nombreuse.

Nous applaudissons aux succès de l'intelligente direction du Starland.

LES PROMESSES DE LA NOUVELLE ANNEE

Au début de la nouvelle année nous enregistrons une opinion générale des citoyens d'Edmonton tendant à faire espérer une année d'exceptionnelle prospérité pour notre ville.

Cette opinion paraît devoir se confirmer si nous en croyons les chiffres fournis par le mois qui vient de s'écouler.

Les permis de construction pour ce premier mois de 1910 s'élèvent en effet à $44,085, contre $20,240 pour le mois correspondant de l'an dernier.

Les opérations de banque, pour la même période, se chiffrent à $5,234,160.75 contre $3,580,021.51 pour janvier 1909.

Ces chiffres vont fortifier l'optimisme de nos hommes d'affaires.

Notes personnelles.

M. Alarie, de Melville, Sask., était de passage, cette semaine à Edmonton, en route pour Lafond, Alta.

M. Bélanger, propriétaire de l'hôtel Queen, du Fort Saskatchewan, était également de passage parmi nous au début de la semaine.

CARUSO ET LE POSTIER

On conte une plaisante anecdote, dont Caruso aurait été le principal acteur durant sa dernière tournée en Amérique.

La scène se passe au bureau de poste central de New-York.

Le célèbre ténor vient de faire fureur au Metropolitan Opera de cette ville...

Les places se vendent un prix fou et il n'est guère que les gens riches qui puissent se payer le luxe d'entendre la fameuse "voix d'or."

Caruso vient retirer une importante lettre chargée et il présente son passeport à l'employé qui rève derrière le guichet.

Le postier américain prend négligemment le passeport, l'examine et le rend en déclarant simplement "pas suffisant" !...

Caruso proteste, insiste, affirme qu'il est bien le fameux ténor, exhibe des lettres, des portraits, etc...

L'Américain demeure inébranlable, puis soudain, comme frappé d'une idée subite :

—Vous affirmez que vous êtes Caruso ? Eh ! bien vous avez un excellent moyen de faire connaître votre identité : chantez.

Et le postier se calant sur sa chaise, les pieds sur la table, les pouces aux entournures du gilet, se met en position d'ouïr le chanteur illustre. Ses camarades viennent se grouper près de lui. Caruso hésite un moment, puis, se résignant, il gonfle la poitrine, respire, met une main sur son coeur et entonne de sa voix la plus douce, la fameuse romance de la "Tosca," au 3e acte, où le héros murmure en soupirant qu'il va mourir désespéré et qu'il n'a jamais tant aimé la vie.

—Bravo! bravissimo! s'écrient les postiers quand Caruso a fini sa chanson.

—Et maintenant, signor Caruso, dit le préposé aux lettres chargées, voici votre pli. Nous vous avions parfaitement reconnu, mais comme vous faites payer au pauvre public des prix fous pour vous entendre, nous avions résolu de vous écouter sans bourse délier! Signez votre reçu, prenez la lettre, et agréez nos sincères compliments.

L'histoire est authentique.

DANS NOS EGLISES

Horaire des messes et services du Dimanche

Eglise St. Joachim. — Dixième rue. Curé R. P. Naessens, O.M.I. Grand'-Messe à 10¼ heures; messe basse à huit heures. Bénédiction du T. S. Sacrement et sermon à 7 heures du soir.

Eglise de l'Immaculée Conception.—Avenue Kinistino. Curé R. P. Lemarchand, O. M. I.

Mêmes offices, aux mêmes heures que ci-dessus.

A LOUER un hôtel à St Paul des Métis; prix très modéré. S'adresser à M. Bussiaux.

St. Paul des Métis, Alta.

A LOUER, vaste bâtisse à St. Paul, Alta., pouvant convenir à commerce d'épicerie, boucherie, magasin de fer, etc.

Un magasin de fer est très demandé par les habitants de St. Paul.

Conditions avantageuses. S'adresser à M. Alfred Bussiaux.

St. Paul, Alta.

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

GRAINS

(Prix aux élévateurs)

Blé, No. 1 Northern, le minot 82
Blé, No 2, Northern, le minot 80
Blé, No 3, Northern, le minot 78
Avoine .... 25 cts
Orge " 38c

FOINS

Foin de marais, la tonne .. $9
Foin de terre haute, $10 à $12
Mil ,nouveau $15

BEURRES, OEUFS ET LEGUMES

Oeuf frais, la douz. ... 35 à 40c
Beurre de laiterie, la lb. 22 à 25c.
Beurre de crèmerie la lb. 25 à 30c.
Patates, ... 45 à 50c.
Navets, la lb. 1½c
Bétteraves, la lb.... ... .2½ cts

ANIMAUX

Boeufs, (steers) la lb. 3½ à 4c.
Vaches .. .. .. la lb. 2½ à 3c.
Veaux, la livre .. .. 4½ à 5c
Porcs (vivants) la livre 7 à 7½c

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE D'ALBERTA

AVIS AUX CONDUCTEURS MECANICIENS

Avis est ici donné qu'il sera procédé à un examen par David Fraser, inspecteur des chaudières à vapeur dûment nommé pour la province d'Alberta, aux lieux et dates suivantes :

Edmonton, 21 février, salle Houston, avenue Jasper.
Morinville, 23 février, hôtel.
Stony Plain, 25 février, Hôtel Bismark.
Fort Saskatchewan, 28 février, Hôtel Queen.
Strathcona, 26 mars, salle Orange.

à neuf heures du matin, dans le but de donner aux conducteurs mécaniciens et apprentis l'occasion d'obtenir un certificat selon les dispositions du "Steam Boilers Act" 1906.

Des formes de demandes pourront être obtenues au Département ou de l'inspecteur sus-nommé. Ces formes de demandes devront être correctement remplies, attestées par un témoin et presentées à un commissaire ou à un juge de paix avant qu'il soit donné suite à une demande d'examen.

JOHN STOCKS,
Député ministre.

Département des Travaux Publics,
Edmonton, (Alta.)
25 janvier 1910.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans la Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre ; en aucun cas une surface de plus de 2,500 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.